

Etablissements publics

Pourquoi adhérer à e-guadeloupe en 10 points :

1 – Pour bénéficier de services de qualité à moindre coût

Grâce à la mutualisation, vous pouvez gérer vos marchés de manière électronique en disposant de tout un éventail d'applications et d'outils d'aide à la gestion à moindre coût.

2 – Se préparer à l'objectif de dématérialisation de 2010

Compte tenu des dispositions de l'article 56 du Code des Marchés Publics et de la mise en œuvre du *plan d'action i2010* de la Commission européenne, c'est l'opportunité pour vous d'acquérir des compétences et une certaine aisance avec les procédures de dématérialisation.

3 – Moderniser l'image de l'administration

L'accès aux DCE et autres pièces nécessaires à la préparation de leurs offres étant facilité, vous limitez les déplacements, files d'attente et autres appels téléphoniques des entreprises qui jusque là devaient s'armer de patience et s'adresser à plusieurs interlocuteurs.

4 – Se conformer aux obligations de sécurité et de transparence des achats

La plate-forme de dématérialisation a l'avantage d'assurer les principes de publicité et de transparence des intentions de manière efficace.

5 – Une plate-forme où vous n'êtes pas seul

Une assistance technique est disponible pour vous guider dans l'utilisation de la plate-forme.

6 – Améliorer les compétences de vos agents grâce aux formations

Le conseil régional vous accompagne en mettant en place des sessions de formation à l'attention des services intéressés.

7 - Participer au choix

Au fur et à mesure de nouveaux services seront conçus de façon à étoffer les fonctionnalités disponibles sur la plate-forme. Adhérer vous permet de faire valoir vos propres besoins et de participer à la définition de nouveaux services.

8 - Bénéficier d'une expertise indépendante

Porté par les principaux acteurs publics dans une logique d'intérêt général, e-guadeloupe vous assure une totale neutralité à l'égard des prestataires commerciaux.

9 - Alléger et simplifier le travail des agents

La plate-forme améliorant l'accès aux DCE et autres informations nécessaires, et simplifiant les procédures de passation de marchés, vos agents gagnent en temps et en efficacité.

10 – Dynamiser l'économie guadeloupéenne et faire rayonner la Guadeloupe

En facilitant l'accès à de nouveaux marchés à nos entreprises, vous contribuez au dynamisme et à la modernisation de notre économie.